



Les solutions de répit

- Accueil de jour (accompagnement de la personne en situation de handicap)
- Accueil temporaire (en établissement avec ou sans hébergement)
- Accueil permanent, chez des accueillants familiaux ou en établissement
- Relayage à domicile par un professionnel formé
- Séjours de vacances répit
- Visites à domicile
- Séances de psychoéducation
- Groupes d'échange animés par des professionnels de santé
- Information, soutien psychologique individuel et collectif
- Sensibilisations et formations...

Vous souhaitez des renseignements sur la PFR Handicap ? Contactez-nous !



Par téléphone :
06 63 78 82 96
du lundi au vendredi
de 9h à 18h



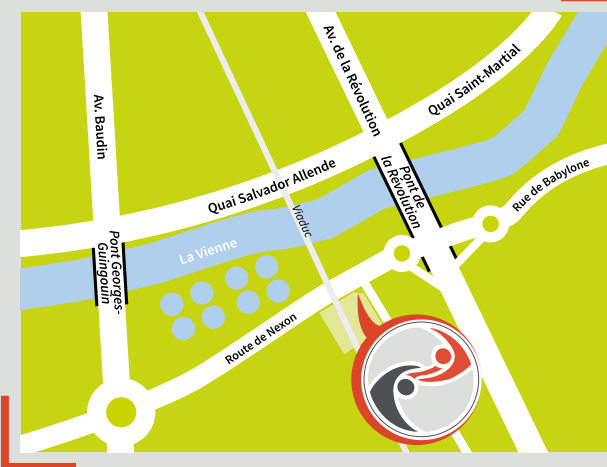
Par email :
pfr.handicap@deltaplus87.fr



**Plateforme
d'Accompagnement et
de Répit (PFR Handicap)**

Soins et santé
Le Castel Marie
43, rue de Nexon
87000 LIMOGES

Ouvert au public
du lundi au vendredi
de 10h à 17h



+ d'infos sur notre **site web**

www.fondationdeltaplus.fr



PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT

**Pour les proches aidants
de personnes en situation de handicap**

HAUTE-VIENNE (87)



Ne pas jeter sur la voie publique. Photo couverture : gpointstudio



La Plateforme d'accompagnement et de répit, c'est quoi ?

La Plateforme d'accompagnement et de répit (PFR Handicap) vise à **repérer et accompagner les proches aidants de personnes en situation de handicap** vivant à domicile ou accompagnées par un établissement ou service médico-social, sans condition d'âge.

Les missions de la PFR Handicap

- Repérer et évaluer les besoins des proches aidants,
- Informer, écouter, conseiller et soutenir dans les démarches administratives,
- Proposer un soutien individuel ou collectif,
- Proposer des actions de sensibilisation,
- Proposer des temps d'activités,
- Orienter vers des solutions de répit permettant de créer du temps libéré.



Les modalités pratiques

Les interventions peuvent être **individuelles ou collectives**, pour l'aidant et l'aidé.

Elles s'organisent à **domicile ou en établissement**.

Elles sont dispensées par une **équipe pluridisciplinaire** (coordinateur, psychologues, conseillers en économie sociale et familiale...).



Les actions pourront être mises en oeuvre du **lundi au dimanche, jour et nuit** (relayage, séjours vacances, sorties...).

L'accès aux conseils et à l'information dispensés par les professionnels de la Plateforme est **gratuit**. Une contribution peut être demandée pour certaines prestations.

La PFR handicap, c'est où ?

La PFR Handicap couvre le territoire de la **Haute-Vienne**, en lien avec les services du Département, des collectivités territoriales et en partenariat avec les principaux acteurs du secteur médico-social.

Un réseau de partenaires

La PFR Handicap mobilise différents partenaires, expertises et dispositifs du territoire afin de proposer et coordonner **un panel de solutions diversifiées** aux proches aidants de personnes en situation de handicap.

